



ACTION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES (PGA)

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE CONTACTS – PGA Programme du Droit International et Droits Humains

Dr. David Donat-Cattin, T. +39.333.166.0309, donat@pgaction.org

Mme. Deborah Ruiz Verduzco, T. +31.62.331.8581; deborah.ruiz@pgaction.org

M. Peter Barcroft, T. +1. 917.414.0254; peter.barcroft@pgaction.org

PGA ACCUEILLIT LA DÉCISION DE LA CPI CONCERNANT LE PRÉSIDENT DU SOUDAN LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE DÉLIVRE LE PREMIER MANDAT D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE UN CHEF D'ÉTAT EN EXERCICE

La Haye/New York, 4 mars 2009 – L'Action Mondiale des Parlementaires (PGA), un réseau comprenant plus de 1300 parlementaires venant de 130 pays de toutes les régions du monde, accueille la décision de la Chambre préliminaire I de la Cour Pénale Internationale (CPI) de délivrer un mandat d'arrêt contre le Président du Soudan pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Darfour.

PGA a exprimé son support ferme pour l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies du renvoi à la juridiction de la Cour de la situation qui se déroule dans le Darfour à travers la Résolution 1593 du 31 mars 2005. Depuis, les membres de PGA ont continuellement exigé une intervention déterminée et efficace de la communauté internationale afin d'arrêter les massacres contre des villages non défendus et les crimes répandus du viol, de la torture et des pillages dans le cadre des hostilités au Darfour. « *Le temps pour rendre justice aux victimes au Darfour est venu* ». C'est ainsi que s'exprimait Mme. Le **Sénateur Maria Cristina Perceval** de l'**Argentine** au nom du Programme de Droit International et Droits Humains de PGA, qu'elle convoque. Le Sénateur qui préside aussi le Comité de Défense et Sécurité Nationale y ajoutait: « *Même si le mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale n'est pas un remède miracle qui va résoudre les conflits, il est une conséquence inéluctable aux atrocités répandues et systématiques. Comment quelqu'un peut planifier, décréter ou simplement tolérer la commission de centaines d'attaques mortelles sans assumer sa responsabilité?* ».

Le **Sénateur Raynell Andreychuk** du **Canada**, membre du directoire de longue date de PGA, souligne que « *le Soudan est sous une obligation légale de coopérer avec la CPI. En refusant l'arrêt et d'extrader les deux premiers individus accusés d'avoir commis des crimes contre l'humanité au Darfour, notamment le chef de la milice Janjaweed, Mr. Kushayb et le Ministre des Affaires Humanitaires, M. Harun, l'État a jusqu'à présent manqué de suivre la Résolution 1593 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Si la CPI entame une décision à propos du refus de la coopération du Soudan, la communauté internationale attendra du Conseil de Sécurité des NU de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'obtenir la coopération avec la Cour de la part de ces dirigeants gouvernementaux qui ont jusqu'à présent ignoré les décisions de la Cour* », concluait le Sénateur Andreychuk.

Un autre membre du directoire de PGA, le **Sénateur Tadashi Inuzuka** du **Japon**, qui avait visité le Darfour en 2006, a rappelé qu'« *en mai 2008, le groupe multipartite du Japon de PGA a consenti de soutenir des sanctions ciblées contre ces individus qui portent la responsabilité pour l'inobservation continue du gouvernement soudanais avec l'obligation de coopérer avec la CPI. Les mesures pourraient inclure la confiscation et le blocage d'avoirs, la prohibition d'activités économiques, de commerce et d'autres relations d'affaires avec des individus qui entravent la coopération avec la CP; du soutien renforcé pour INTERPOL et pour la CPI elle-même afin d'observer et de poursuivre les activités entamées par ces individus. En outre faudrait-il s'efforcer à entreprendre toute action légitime qui pourrait renforcer le rôle des forces démocratiques dans le Soudan afin de promouvoir le respect complet des Droits humains, de la justice, de la paix et du développement à travers les moyens non-violents* », soulignait le Sénateur.

Lors d'une réunion tenue à Jakarta, **Indonésie**, en février 2009, des parlementaires venant de parties politiques diverses se sont mis d'accord que leur pays – le quatrième plus peuplé, la troisième plus grande démocratie au monde et le plus grand pays à majorité musulmane – devrait accéder au Statut de Rome de la CPI aussitôt que possible. **Dr. Theo Sambuaga, MP** (Président du Comité de la Défense et des Affaires Etrangères) et **Mme. Nurshyabani Katijasungkana, MP** (Vice-présidente du Conseil Législatif) ont publié une déclaration commune dans laquelle ils ont mis l'accent sur l'importance de la CPI en tant qu'instrument pour combattre l'impunité et pour prévenir aux atrocités. « *La justice n'est pas une option et n'est pas négociable lorsque le but est le respect envers la vie et la dignité humaine de la population civile, en particulier vis-à-vis les femmes et les enfants qui sont les segments les plus vulnérables de la société* », disaient les leaders du groupe PGA indonésiens, estimant par cela que la justice et la paix entre les peuples et nations devraient aller main dans la main.

« *Ce mandat d'arrêt est un instrument puissant pour dissuader les chefs politiques et militaires autour du globe de commettre des atrocités dans le futur* ». C'est ainsi que le **Sénateur Bassey Ewa-Henshaw** du **Nigeria**, Président de PGA, réagissait à la décision d'aujourd'hui : « *Utiliser l'État ou toute autre structure organisationnelle pour commettre des atrocités de masse ne sera plus toléré, même si le délinquant prétendu est un chef d'Etat, à qui la Constitution confie, après tout, le devoir de protéger et de ne pas attaquer les vies et la dignité des citoyens et autres êtres humains sous le droit du pays* », a affirmé le Sénateur au nom des 1300 membres des parlements qui font partie de L'Action Mondiale des Parlementaires.

RÉFÉRENCES

31 mars 2005: [PGA Press Release and Commentary on the Adoption of UNSC 1593-](http://www.iccnw.org/documents/PGA_DARref_01Apr05.pdf)

http://www.iccnw.org/documents/PGA_DARref_01Apr05.pdf

14 mai 2008: [PGA Japan, Justice for Darfur Resolution](http://www.pgaction.org/uploadedfiles/PGA%20Website%2003-2-1%20Tokyo%20Resolution%20on%20Darfur.pdf)-<http://www.pgaction.org/uploadedfiles/PGA%20Website%2003-2-1%20Tokyo%20Resolution%20on%20Darfur.pdf>

4 mars 2009: [Déclaration commune de la Campagne "Justice pour le Darfour"](http://www.justice4darfur.org/) -www.justice4darfur.org/

A propos de PGA

L'Action Mondiale des Parlementaires (PGA) est un réseau comprenant plus de 1300 parlementaires venant de 130 pays de toutes les régions du monde. Ces derniers, dans leur engagement individuel, se vouent à mobiliser la volonté politique en faveur de l'établissement et de l'opération effective et complémentaire d'une Cour Pénale Internationale indépendante. Alors que la ratification et l'implémentation du Statut de Rome au monde entier est au centre de l'attention de la campagne de PGA pour la CPI, PGA encourage aussi fortement la coopération effective des Etats et Organisations Internationales en vue de renforcer les décisions juridiques de la CPI. En faisant ceci, il est indispensable que le principe de présomption d'innocence et d'autres normes ancrées dans le Statut de Rome, incluant le droit des victimes, soient respectés sans réserves.

PGA est un membre du comité de direction de la Coalition pour la CPI. PGA obtient du soutien de la Commission Européenne (UE) et des gouvernements de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse. L'organisation bénéficie également d'un support important du Danemark et de la Suède.

Programme de Droit International et Droits de L'Homme / PGA CPI Campagne

Dr. David Donat-Cattin (Italie), Directeur (La Haye) - donat@pgaction.org
M. Peter Barcroft (Irlande), Official du Programme Senior (New York) - peter.barcroft@pgaction.org
Mme. Deborah Ruiz Verduzco (Mexique), Official du Programme Senior (La Haye) - deborah.ruiz@pgaction.org
Mme. Stefanie Kueng (Suisse), Associée au Programme (New York) – stefaniePGA@gmail.com
M. Eloi Urwodhi Wabiyik (RD du Congo), Consultant (Kinshasa) – eloiPGA@gmail.com

Contacts:

PGA – New York

211 E 43rd St. Suite 1604 - New York, NY 10017, USA Tél. +1.212.687.8855 Fax: +1.212.687.8409

PGA –La Haye

Laan van Meerdervoort 70 - 2517 AN, La Haye, Pays-Bas
Tél. +31.70.360.44.33 / Fax. +31.70.364.22.55 / Portable +31.62.331.8581

Site Internet: www.pgaction.org
